Association pour le Bien
des Aveugles et malvoyants

Rapport annuel 2021

Sommaire

Mot du président	4
Avant-propos du directeur	5
Vision ABA 2025	6-7
Projets de l'ABA	8-9
Chiffres-clés du CIR	10
Témoignage d'une collaboratrice du CIR	11
Témoignage d'une bénéficiaire du CIR	13
Chiffres-clés de la BBR	14
Témoignage d'un collaborateur de la BBR	15
Témoignage d'une bénévole de la BBR	19
Témoignage d'un abonné de la BBR	21
Chiffres-clés du CCA	22
Témoignage d'un collaborateur du CCA	23
Rapport du trésorier	24
Bilan et compte de résultat	25
Témoignage d'une fondation privée	26
Remerciements	27
Différentes formes de soutien	29
Mot de la directrice du Foyer du Vallon	30
Rapport du trésorier du Foyer du Vallon	31

Mission de l'ABA

L'ABA est une association genevoise privée à but non lucratif. Créée en 1901, elle a pour vocation d'améliorer la qualité de vie, l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap visuel résidant, travaillant ou étudiant à Genève.

L'association conseille les personnes concernées ainsi que leurs proches, et mène une action de sensibilisation auprès du grand public. Elle est aussi active à travers le réseau médico-social et politique genevois et veille à promouvoir les intérêts des personnes aveugles et malvoyantes.

Photographies : Emmanuelle Bayart

DES AVEUGLES
malvoyants
34
Bibliothèque Braille Romande et livre parlé

Mot du président

La volonté et la motivation qui animent les collaborateurs, les bénévoles et les membres du comité ont permis, une fois de plus, de surmonter les difficultés rencontrées lors de cette éprouvante année 2021 durant laquelle la pandémie a continué de nous frapper.

Je n'oublie pas nos membres qui forment la véritable colonne vertébrale de notre association ; je les remercie vivement pour leur engagement. Ma volonté est d'assurer une communication privilégiée avec eux par l'intermédiaire de notre site Internet en leur transmettant régulièrement des informations.

Je suis convaincu qu'il nous faut préparer l'avenir dès aujourd'hui, de sorte que les personnes aveugles ou malvoyantes continuent à bénéficier des conditions optimales pour le maintien de leur autonomie dans un environnement adapté. Cette dynamique, engagée depuis plusieurs années, a été présentée dans notre dépliant stratégique intitulé « Vision ABA 2025 » dont vous pourrez découvrir un aperçu à l'intérieur de ce rapport annuel.

Je tiens à souligner une fois de plus l'immense générosité de nos donateurs, sans lesquels la poursuite de nos activités ne serait pas possible au niveau qui est le nôtre à ce jour.

Soyons solidaires ! L'ABA sera aux côtés de ses bénéficiaires pour répondre à leurs besoins et leurs attentes, ceci en partenariat avec les autres associations et avec le soutien de ses donateurs.

L'ABA sera active auprès des autorités pour la promotion de l'égalité des personnes en situation de handicap. Notre monde global ne doit pas être celui de l'égoïsme et de l'isolement.

Michel Philippi

L'espoir de pouvoir mener à bien tous nos projets est redevenu concret au cours du 4ème trimestre.

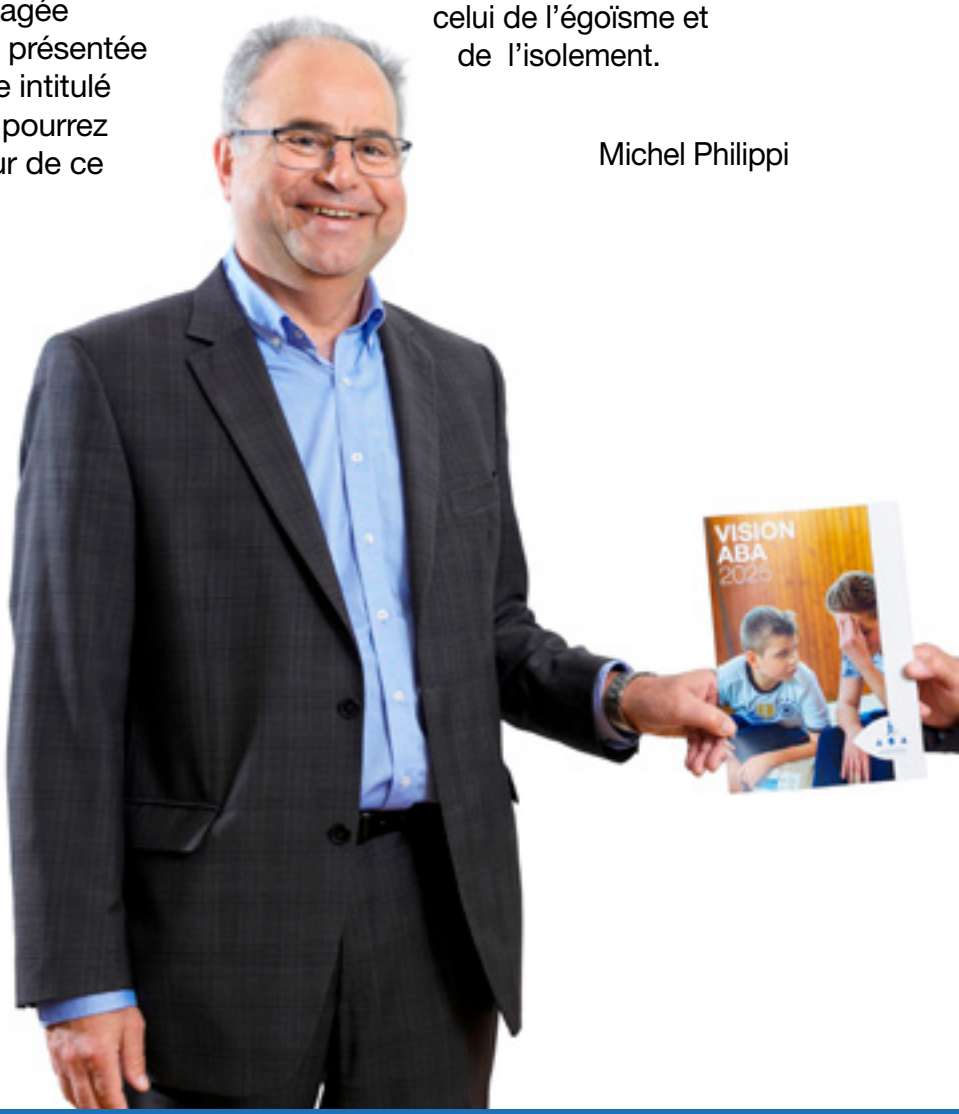

Avant-propos du directeur

L'année 2021 se termine avec un bilan positif des activités, malgré les nombreuses contraintes liées à la situation sanitaire. Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'ABA se sont investis dans leur travail avec courage et bienveillance : ils ont affronté des situations difficiles en faisant preuve d'excellentes capacités d'adaptation et d'une profonde attention envers autrui.

À la BBR, le nombre d'abonnés a augmenté de 790 à 890 personnes ; nous constatons une nette hausse des prêts de livres audio et de volumes braille.

Au CIR, les ergothérapeutes et les assistantes sociales ont maintenu les interventions au domicile des bénéficiaires. Durant 2021, le CIR a accueilli 162 nouveaux bénéficiaires, ce qui représente un accroissement de 30% par rapport à l'année précédente. Le processus d'accueil a été réorganisé en vue de diminuer les délais d'inscription.

Les chargés de projets au CCA ont pu reprendre de nombreuses activités en présentiel, comme les formations destinées aux professionnels du domaine médico-social ou encore celles proposées à nos bénéficiaires sur les nouvelles technologies.

Une collaboration étroite avec le CERN a permis de rendre accessible le nouveau lieu d'exposition du futur Portail des Sciences.

L'engagement quotidien du personnel du Foyer du Vallon a été exemplaire avec une prise en charge de qualité, plaçant au centre le résidant et son entourage.

J'adresse mes chaleureux remerciements à toutes et à tous - les équipes, les bénévoles, les partenaires, les fidèles donateurs - qui se sont engagés de toutes leurs forces pour servir l'honorable mission de l'ABA.

Louis Moeri

Vision ABA 2025

La Vision ABA 2025 repose sur des orientations stratégiques qui s'articulent autour de quatre axes principaux.

L'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants doit continuer à jouer un rôle majeur dans le milieu de l'aide aux personnes qui se trouvent en situation de handicap visuel.

Pour ce faire, l'ABA doit être impliquée dans la vie publique genevoise, notamment en devenant une référence de conseil encore plus visible pour le braille et l'accessibilité.

L'association est consciente que ses ressources financières détermineront l'ampleur de ses engagements en faveur de ses bénéficiaires et mettra tout en œuvre pour maintenir les prestations qui leur sont indispensables.

L'un des souhaits complémentaires de l'ABA est de faire profiter la population de Suisse romande de ses prestations et de ses services lorsqu'une structure non genevoise ne peut le faire.

L'ABA veut rester un employeur humain et attractif. Elle cherche à valoriser les compétences de ses collaborateurs et les associe au processus d'élaboration des objectifs qu'elle s'est fixés.

Vision ABA 2025

Axe partenariat

Un acteur indispensable doté de compétences spécifiques œuvrant au sein d'un réseau de partenaires afin de gagner en efficacité.

L'ABA met tout en œuvre pour coordonner et développer les ressources disponibles afin d'optimiser la mise à disposition des prestations auprès des bénéficiaires.

Axe portail unique

Un portail unique pour faciliter aux personnes déficientes visuelles, l'accès à l'ensemble des prestations dont elles peuvent bénéficier.

L'ABA met en place une organisation pour attribuer les demandes aux collaborateurs en fonction de leur domaine d'expertise. Le cas échéant, ces derniers orientent les bénéficiaires auprès des prestataires les plus adaptés à Genève ou en Suisse.

Axe expertise

Des équipes disposant d'une expertise forte et transversale dans leurs domaines d'activités, notamment en matière technologique et de formation.

L'ABA veut capitaliser l'expertise acquise et la renouveler. Elle s'assure de développer des nouvelles compétences correspondant aux besoins de ses bénéficiaires. Dans un souci de proactivité, elle mène une veille en lien avec les évolutions de ses domaines de compétences.

Axe autonomie

Des prestations et services de référence pour maintenir et développer l'autonomie en favorisant l'intégration socio-professionnelle des personnes en situation de handicap visuel.

L'ABA engage ses ressources et met à disposition son expertise soit en offrant directement des prestations soit en orientant vers d'autres partenaires.

Pour découvrir le contenu complet de la «Vision ABA 2025», nous vous invitons à utiliser ce QR code.

"Se diriger vers une autonomie assurée"

Projets de l'ABA

L'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants se réinvente d'année en année dans la mise en place et l'accomplissement de nouveaux projets prenant en considération les besoins croissants des bénéficiaires en suivant l'évolution des technologies qui leur sont profitables.

Ces projets ne pourraient être réalisés sans le précieux soutien de nos donateurs privés et institutionnels ainsi que la bienveillance et les compétences riches et variées des bénévoles, des collaboratrices et des collaborateurs de l'ABA.

Projet BBR

Grâce à la générosité de la Fondation de Bienfaisance Pierre et Andrée Haas, la BBR a pu équiper ses lecteurs bénévoles enregistrant des ouvrages à domicile, d'un nouveau matériel de production de livres audio (ordinateurs portables, casques, micros, mousses anti-réverbération). Ce projet a permis une croissance du nombre de livres produits pour les abonnés de la bibliothèque.

Projet CIR

Le CIR a totalement remanié le processus d'accueil de ses bénéficiaires. Cela permet d'alléger les démarches administratives et de diminuer le délai d'inscription au centre. L'acceptation, l'intégration du déficit et de ses incidences sont des éléments variables d'un individu à un autre. C'est pourquoi, les premières interventions, dans le respect du rythme de la personne, sont essentielles pour les concernés qui se sentent ainsi entendus et soutenus dans leurs démarches.

Projet CCA

La Fondation Pro Visu a soutenu le projet «LABEX» du CCA qui a créé un lieu convivial, incubateur d'idées, propice aux échanges et à l'expérimentation de nouvelles technologies. Des appareils connectés permettant aux personnes aveugles ou malvoyantes de maintenir leur autonomie dans les activités courantes (cuisiner, etc.) y sont présentés régulièrement.

Chiffres-clés CIR

1’572
bénéficiaires

12’730
heures de conseils et d’aides

162
nouveaux bénéficiaires accueillis

3’312
heures de secrétariat pour les bénéficiaires

Témoignage collaboratrice CIR

Je m'appelle Marie-Anne. J'ai intégré le Centre d'Information et de Réadaptation de l'ABA en octobre 2017.

Ergothérapeute en déficience visuelle depuis 16 ans, j'ai approfondi mes compétences dans les activités de la vie quotidienne : j'aborde aussi bien le brossage des dents que la réalisation d'un repas en passant par les activités créatives ou un aménagement de poste de travail, le champ d'action est vaste.

Afin d'assurer au mieux ma tâche principale qui est de répondre aux besoins de chaque bénéficiaire, l'ABA m'a donné l'opportunité d'approfondir ma pratique en complétant mon cursus par un diplôme fédéral en réadaptation basse vision validé en 2021.

Cette formation m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences ; grâce à celles-ci, je peux aujourd'hui proposer aux bénéficiaires une évaluation de leur vision fonctionnelle et leur remettre un entraînement personnalisé à suivre. Je suis également en mesure de dispenser des conseils en éclairage qui leur sont précieux.

Mon domaine de compétences m'amène à collaborer avec plusieurs professionnels : ergothérapeutes en locomotion, assistants sociaux, médecins ophtalmologues, opticiens et orthoptistes, sans oublier les personnes proches aidantes (conjoints, enfants, amis et bénévoles).

Par ailleurs, j'ai intégré différentes commissions qui me donnent l'occasion de m'impliquer dans l'évolution de la pratique d'un ergothérapeute en basse vision. Par ce biais, je suis régulièrement des formations telles que la prise en charge des enfants déficients visuels ou encore sur la manière d'accompagner un bénéficiaire dans l'utilisation des nouvelles technologies à disposition (smartphones et tablettes).

Mon travail n'est rien sans la pluridisciplinarité et le réseau.

La bienveillance et les liens forts au sein de mon équipe ainsi que la collaboration renforcée entre les services de l'ABA, sont particulièrement appréciés par les bénéficiaires et… par chacun d'entre nous !

Miele

Témoignage bénéficiaire CIR

Je m'appelle Elisabeth Delannoy, je suis malvoyante depuis 15 ans et pourtant, il m'arrive parfois de l'oublier.

En effet, ma vue s'est dégradée très rapidement et je me suis donc tournée vers l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants pour me venir en aide dans cette étape difficile de ma vie.

Je ne peux oublier mon premier rendez-vous qui fut pour moi un véritable déclic. J'ai été accueillie et soutenue par Anabela Hug, Valérie Scholl ainsi que de nombreux collaborateurs et collaboratrices de l'association. Ils m'ont aidée à accepter ce handicap, survenu soudainement dans ma vie.

Grâce à eux, j'ai eu la chance de retrouver un emploi à 50% complètement adapté à mes capacités visuelles.

De plus, ils me fournissent une aide précieuse dans toute mon administration personnelle et m'ont appris à aménager mon domicile grâce à l'ergothérapie dite «basse-vision» (éclairages adaptés, gommettes de repères, tablette tactile audio, etc.).

En effet, la malvoyance est parfois difficilement perceptible par les personnes extérieures et on ne se sent pas toujours en confiance. Mais grâce à l'association, je me sens en sécurité et tout est devenu bien plus facile au quotidien. Je n'ai plus peur et je me déplace avec une canne ce qui, auparavant, me freinait beaucoup émotionnellement parlant. Elle me permet de me sentir en sécurité puisque les gens se rendent compte que je ne vois pas bien et font du coup attention à moi.

Ma vie a changé et je suis si reconnaissante envers toutes ces personnes qui m'ont épaulée, envers leur dévouement, leur humanité et leur soutien sans faille. Je remercie aussi ma fabuleuse famille.

Aujourd'hui, je ne peux plus travailler et le chemin vers l'acceptation de mon handicap a été long.

Chiffres-clés BBR

890
abonnés

26’342
prêts de livres braille et audio

2’162
heures de littérature enregistrée

69’672
pages imprimées en braille

Témoignage collaborateur BBR

Je m'appelle Carlos et je travaille au sein de la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR).

Lorsque j'ai été engagé par l'ABA en 2015 en tant qu'assistant en information documentaire, j'étais loin d'imaginer tout le travail réalisé en amont pour proposer le vaste choix de livres dont la bibliothèque dispose.

Avec les années, j'ai appris à connaître les différents services de la BBR qui s'activent pour répondre au mieux à la demande des abonnés.

Ma journée type de travail consiste à réceptionner les retours de livres audio et de livres en braille déposés par les services postaux. Ensuite, après les contrôles d'usage, je prépare les nouveaux envois destinés à nos abonnés. Bien sûr, j'œuvre au mieux pour satisfaire leurs envies de lecture. Pour ce faire, j'utilise, entre autres, les listes de vœux qu'ils ont constituées sur la base des catalogues trimestriels qui leur sont adressés. Je me sers également de mes connaissances littéraires afin de répondre à chaque demande de façon personnalisée. De plus, je mets un point d'honneur à suivre les nouveautés littéraires pour pouvoir ainsi proposer des livres pertinents.

Toujours disponible envers les abonnés, je leur réponds par courriel, par téléphone ou directement sur place, avec l'ambition de toujours trouver une solution à leurs attentes ou, le cas échéant de les conseiller au mieux. Avec l'évolution des dispositifs de lecture, je suis régulièrement amené à répondre à des questions techniques, telles que l'installation de l'application de téléchargement de livres audio, BBR Player, ou comment lire le braille numérique.

Les nombreux mots de remerciements que nos abonnés adressent au service du prêt mais aussi à la bibliothèque au sens large, démontrent leur gratitude envers notre engagement.

Anne, jeune malvoyante qui a appris le maniement de la canne blanche grâce au CIR.

Témoignage bénévole BBR

Je me prénomme Alexandra et c'est au hasard d'une émission de radio que j'ai découvert les livres parlés.

L'exercice de la lecture à voix haute me plaît beaucoup, de même que l'idée de pouvoir être utile à ceux qui en ont besoin. Apprendre qu'il était possible d'apporter ce plaisir à quelqu'un sans être obligatoirement professionnelle, m'a tout de suite séduite. C'est ainsi que, encore étudiante, j'ai débuté cette activité de bénévolat, il y a plus de 24 ans déjà.

Démarrer ma journée du vendredi au studio pour ma lecture hebdomadaire est un vrai bonheur !

La voix du matin, les yeux encore endormis, la rencontre avec l'équipe de joyeux lurons, toujours accueillants, dans un échange enrichissant…

La lecture est un moment proche de la méditation, permettant de se concentrer sur la voix, les vibrations, l'articulation, les intonations parfois difficiles à trouver. Et aussi d'imaginer l'auditeur, espérer que cela va lui plaire.

Concernant le choix de livres, je privilégie pour ma part les demandes ou priorités de la bibliothèque. Cela permet d'ouvrir les perspectives et sortir de notre monde habituel. J'ai pu ainsi découvrir une grande palette de lecture, composée de genres très variés.

Une belle rencontre littéraire : l'ouvrage « À conserver précieusement » de Ludmila Oulitskaia. Un choc ! J'espère ardemment avoir réussi cet enregistrement afin que le plus grand nombre puisse découvrir cette femme inspirante et forte.

Allier le plaisir d'une activité à l'utilité d'une action, pouvoir donner de mon temps en fonction d'un horaire adapté à mes semaines bien chargées : voilà tous les ingrédients qui me font aimer ce petit rendez-vous hebdomadaire !

Témoignage abonné BBR

Je m'appelle Claude Rigal. J'ai toujours aimé, et eu besoin de lecture. Adolescent, j'ai appris que ma vision allait progressivement se réduire, sans toutefois évoluer vers une totale cécité.

Le nez frôlant le livre, je lisais beaucoup. Puis la lecture est devenue progressivement de plus en plus difficile. Les divers systèmes de grossissement n'étaient plus suffisants. C'est alors que j'ai appris, grâce aux ergothérapeutes de l'ABA, l'existence de la BBR dont je suis vite devenu un fidèle consommateur.

La qualité des lecteurs bénévoles et des enregistrements, le choix innombrable des livres enregistrés, la possibilité de proposer l'enregistrement de nouveaux ouvrages, tout me satisfait entièrement. La lecture audio demande un peu d'adaptation mais très vite, j'ai apprécié ses avantages. Quel plaisir de pouvoir profiter d'un bon livre dans les transports, en voyage, dans la nature, dans mon lit, en bricolant dans mon atelier ou, comme tout un chacun, dans mon fauteuil. Les livres nous ouvrent un monde infini. Ils nous donnent accès à une vie plus riche. Souvent, la qualité de la voix et le ton du lecteur apportent un plus au texte de l'auteur. Dans ce cas, c'est le top !

Je ne me déplace jamais sans mon smartphone contenant 7 ou 8 «livres». Des livres de 0 gramme et 0 encombrement, qui dit mieux ?

La variété des appareils de lecture permet de s'adapter à tous les types de déficience visuelle. Du lecteur simple de CD jusqu'au smartphone, en passant par un petit lecteur de carte SD, chacun peut y trouver son bonheur. Je suis passé par ces différentes étapes.

Je remercie infiniment tous les intervenants de la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé de nous offrir gratuitement un service de qualité si appréciable.

Chiffres-clés CCA

20
projets conseils et accompagnements

25
projets cadre bâti

19
formations et sensibilisations

1'407
heures pour la promotion de l'intégration

Témoignage collaborateur CCA

Je m'appelle Bernard. Lorsque j'ai été engagé par l'ABA, en 1992, le développement des possibilités visuelles des personnes malvoyantes était au centre des préoccupations des ergothérapeutes.

Pour ma part, j'ai souhaité me spécialiser dans l'enseignement des techniques de déplacement pour les personnes n'ayant pas ou très peu de perceptions visuelles.

Après ma formation d'instructeur en locomotion à Paris, j'étais à même de fournir canne blanche et méthode spécifique d'utilisation aux personnes déficientes visuelles souhaitant s'engager dans un processus de réadaptation.

En effet, même si la canne blanche permet de se protéger des obstacles, l'environnement urbain est peu convivial pour qui ne voit pas.

En créant le CCA en 2015, l'ABA a notamment permis d'intégrer, dans les projets des collectivités publiques, les normes liées aux principes d'accessibilité pour tous.

Pour ce qui est des espaces publics et des bâtiments, une bonne compréhension des méthodes d'analyse de l'environnement utilisées par les personnes déficientes visuelles est indispensable.

C'est pourquoi nous proposons aux politiciens, urbanistes ou architectes une formation théorique, complétée par des exercices de simulation, mettant en évidence les situations handicapantes souvent ignorées jusqu'ici.

Désormais, ce n'est plus la perception des obstacles qui est au centre des préoccupations, mais les moyens de s'orienter dans les vastes espaces, de percevoir et comprendre la signalétique ou de bénéficier des nouvelles technologies facilitatrices, permettant ainsi, par exemple, d'utiliser les transports publics de manière indépendante.

Rapport du trésorier

Après une année 2020 marquée par la crise du Covid-19, l'exercice 2021 affiche un gain de CHF 833'248.- malgré une baisse importante des successions et legs.

Le résultat financier nous permet d'afficher un résultat positif puisqu'il atteint un montant de CHF 2'581'225.- contre CHF 252'865.- l'année passée. La volatilité de ce poste montre notre dépendance aux marchés financiers. En effet, notre résultat d'exploitation, toujours négatif, s'est fortement péjoré (diminution de CHF 878'020.-). Comme indiqué plus haut, la baisse des successions et legs de CHF 910'756.- explique à elle seule cette détérioration, les autres postes de revenus restant plutôt stables.

Nos produits sont globalement en baisse de 14% par rapport à 2020. Les charges sont, quant à elles, en baisse de 3% grâce à une légère diminution des charges de personnel et des amortissements.

Le résultat des immeubles, en hausse de 16% après plusieurs années de baisse, contribue, à couvrir notre déficit d'exploitation.

La variation des fonds affectés est impactée, négativement, par la bonne performance des marchés financiers, puisqu'une partie de celle-ci doit être attribuée, mécaniquement, à notre pool de cinq fonds affectés.

Après une année 2021 plus simple que la précédente mais toujours avec le Covid-19 en filigrane, espérons que 2022 permette un retour à une certaine normalité.

Je tiens à remercier nos comptables et notre fiduciaire pour la qualité du travail effectué ainsi que tous nos donateurs, personnes physiques, fondations ou entreprises, dont le soutien est, année après année, indispensable à la réalisation de nos buts.

Xavier Barde

Bilan et compte de résultat

Bilan au 31 décembre 2021 (en milliers de francs)	ABA		Comptes consolidés de l'ABA et du Foyer du Vallon
Actif	**2020**	**2021**	**2021**
Circulant	19'640	21'256	25'819
Immobilisé	4'660	4'520	4'973
Total de l'Actif	**24'301**	**25'777**	**30'792**

Passif	**2020**	**2021**	**2021**
Engagements à court terme	1'607	1'597	3'346
Engagements à long terme	0	0	16
Capital des fonds (fonds affectés)	8'487	9'264	9'862
Capital de l'organisation	14'207	14'916	17'569
Total du Passif	**24'301**	**25'777**	**30'792**

Compte de résultat (en milliers de francs)	ABA		Comptes consolidés de l'ABA et du Foyer du Vallon
	2020	**2021**	**2021**
Ventes et autres revenus	183	199	7'343
Cotisations et dons	807	828	828
Successions & legs nets	1'275	365	365
Produits de fonds du secteur public	2'121	2'373	4'145
Total Produits	**4'387**	**3'765**	**12'681**
Frais de personnel	-4'294	-4'215	-11'384
Charges directes d'exploitation	-638	-667	-1'261
Autres charges d'exploitation	-315	-254	-600
Amortissements	-78	-28	-149
Total Charges	**-5'325**	**-5'163**	**-13'393**
Résultat net d'exploitation	**-938**	**-1'398**	**-712**
Résultat d'exploitation des immeubles	255	295	-300
Résultat financier	253	2'581	2'576
Autres résultats	469	8	-360
Résultat des fonds affectés	-102	-777	-766
Attribution/utilisation du capital lié	202	125	0
Résultat de l'exercice	**139**	**833**	**438**

Témoignage fondation privée

La Fondation de Bienfaisance Pierre et Andrée Haas a eu à cœur de soutenir pour la première fois en 2021, en souvenir de Madame Andrée Haas, deux projets de la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé.

L'un portait sur l'acquisition de matériel informatique pour les bénévoles «donneurs de voix» enregistrant des livres à leur domicile. L'autre a permis de financer la production de 17 nouveaux livres audio.

À Laurière (centre de la France), où elle a vécu dans sa jeunesse, Andrée a été profondément marquée lorsqu'un ami très proche a perdu la vue. L'âge venant, elle a elle-même développé des problèmes de vue qui l'ont empêchée de réaliser certaines choses lui tenant à cœur.

Reconnaissants d'avoir pu profiter d'une existence confortable, alliant vie sociale épanouissante et beaux voyages, les deux époux ont décidé de créer une fondation afin de pouvoir redonner ce qu'ils ont reçu tout au long de leur vie.

Suivant ses statuts mais aussi les dernières volontés de Madame Haas, décédée en 2017, la fondation veille notamment à ce que chaque don contribue à l'amélioration des conditions de vie et de dynamique sociale, tout en privilégiant une sélection de projets «avec le cœur» : des projets humains et authentiques, à l'image d'Andrée.

En se joignant à la noble cause d'une association telle que l'ABA, la Fondation de Bienfaisance Pierre et Andrée Haas a souhaité donner l'opportunité aux personnes aveugles ou malvoyantes de s'évader, le temps d'une lecture. La perte d'autonomie, quelle qu'elle soit, n'est pas une fin en soi et ne devrait pas être une limite.

Tabatha Schmidhauser
Secrétaire générale

Remerciements

Nous témoignons ici notre profonde reconnaissance envers nos donateurs privés et institutionnels pour la générosité dont ils ont fait preuve en 2021. Leur soutien indéfectible permet à l'ABA, année après année, de placer ses bénéficiaires aveugles ou malvoyants au centre de tous ses projets et de toutes ses réflexions.

En effet, les dons, les legs et les successions permettent à l'association de financer une part importante des prestations dévolues aux personnes concernées. Nos chaleureux remerciements vont aussi à l'ensemble de nos bénévoles pour leur précieux et fidèle engagement.

Soucieuse de préserver la confidentialité des informations sur ses donateurs et ses bénévoles, l'ABA renonce à publier leur nom dans ce rapport annuel.

Fonds et fondations

Fondation Konstanze Märki-Boehringer
Fondation Margrit et Robert Boehringer
Carlit Stiftung
Fondation La Colombe
Fondation Charles Curtet
Fondation Philanthropique Famille Firmenich
Fondation Pierre et Andrée Haas
Fondation Suzanne Huber
Loterie Romande
Fondation Nirmo
Fondation Albert Edouard Oechslin
Fondation Anne Preziosi
Fondation Pro Visu
Fondation zurichoise qui souhaite garder l'anonymat

Communes et villes

Commune d'Avusy
Commune de Chêne-Bourg
Commune de Genthod
Ville du Grand-Saconnex
Ville de Lancy
Commune de Meinier
Commune de Satigny
Commune de Troinex

Membres du Comité de l'ABA

Président
M. Michel Philippi (membre depuis 2008, Secrétaire 2008-2015, Président depuis 2016)

Vice-Président
Me Ivan Cohen (membre depuis 1994, Vice-Président depuis 1997)

Trésorier
M. Xavier Barde (membre depuis 2014, Trésorier depuis 2016)

Secrétaire
M. Gabriel Frossard (membre depuis 1999, Trésorier 1999-2015, Secrétaire depuis 2016)

Membres
Mme Sylvia Hochuli (depuis 1997)
M. Jean-Claude Portier (depuis 2003)
Mme Maria-Luisa Noetzlin (depuis 2004)
Me Blaise Stucki (depuis 2008)
Mme Tamara Morcillo (depuis 2010)
Dr Michel Matter (depuis 2010)
Prof. Edouard Gentaz (depuis 2014)
Me Phidias Ferrari (depuis 2017)

Michael, jeune malvoyant en stage d'insertion professionnelle.

Différentes formes de soutien

L'ABA s'engage pour l'intégration et l'épanouissement des personnes déficientes visuelles. Vos dons, legs et successions permettent à l'ABA de travailler en toute indépendance, sans limitation de prestations. Engagez-vous à nos côtés pour nos bénéficiaires.

Legs et successions

Un testament garantit l'exécution de vos dernières volontés. Par ce geste, vous perpétuez votre engagement pour une cause dont vous partagez les valeurs.

En conséquence, votre legs sera entièrement affecté aux prestations et aux activités en faveur des personnes aveugles ou malvoyantes, ce qui représente un soutien inestimable.

L'ABA est une institution privée et indépendante, reconnue d'utilité publique. À ce titre, elle bénéficie d'une exonération fiscale totale sur les successions.

Projets

Financer un projet vous donne l'occasion de vous investir pleinement au cœur des activités de l'ABA. Les projets sont définis en fonction des besoins des bénéficiaires et taillés sur mesure, de sorte à ce qu'ils correspondent aux aspirations de nos donateurs.

Ce mode de financement vous permet de vous assurer que votre donation profite dans son intégralité, à un projet que vous avez choisi de soutenir.

Dons

Les dons versés aux associations poursuivant un but d'utilité publique sont déductibles des impôts. À Genève, les dons sont déductibles jusqu'à concurrence de 20% du revenu net, pour les personnes physiques et morales. Une attestation de don vous est fournie par l'association.

Les dons peuvent être effectués sur notre site internet **www.abage.ch**. L'ABA vous adresse volontiers, sur demande, des bulletins de versement personnalisés.

Assurance-vie

En souscrivant un contrat d'assurance-vie au profit de l'ABA, vous assurez ainsi une continuité aux actions et aux projets qui profitent aux personnes atteintes de cécité ou de malvoyance.

L'assurance-vie est un contrat d'épargne reversé au bénéficiaire désigné sous forme de rente ou de capital. Ce contrat permet de constituer une épargne dans un cadre fiscal et juridique avantageux et d'en garder la maîtrise.

Quelle que soit votre décision de soutien, la direction de l'association est à votre disposition pour vous guider.

"Vos dons permettent d'accomplir notre mission"

Mot de la directrice du Foyer du Vallon

En relisant le rapport de l'année dernière, il me semble que je pourrais presque écrire le même contenu. Voilà deux années que le coronavirus nous accompagne, nous colle aux masques devrais-je dire.

2020 fut l'année de la surprise, 2021 fut celle des vaccins, espérons que 2022 soit une année où l'on pourra oublier tout ce vocabulaire sanitaire qui nous a certes fait progresser dans nos connaissances médicales, pour autant que les sources du savoir soient différentes de la « Tweeter School of Medicine » ou encore de la « Facebook University ». Une chose est sûre, la Covid-19, mais surtout les attitudes face à la vaccination, ont bel et bien parasité les relations sociales et familiales.

Cette crise nous a obligés à revisiter profondément nos certitudes, nous a retranchés dans notre vulnérabilité de simple être humain. Elle nous a surtout fait (re)prendre conscience que tout peut arriver à n'importe quel instant et maintenant aussi n'importe où sur notre planète.

Les dernières informations sont là pour nous le confirmer.

Je remercie toutes les personnes qui s'engagent auprès des résidantes du Foyer du Vallon. Merci à vous tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices pour votre engagement, pour votre patience et votre désir de toujours faire mieux. Je vous suis très reconnaissante de votre envie de faire cheminer le Foyer du Vallon vers l'excellence.

Je remercie également toutes les familles pour leur confiance et leurs témoignages de soutien tout au long de cette période pour le moins compliquée. Je remercie enfin le Comité de l'Association du Foyer du Vallon pour son soutien et sa confiance en ces périodes de turbulences.

Nicole Rossy

Rapport du trésorier du Foyer du Vallon

L'exercice 2021 est le quatrième de la période quadriennale selon le contrat de prestations 2018-2021. Cependant cette période s'est vue prorogée jusqu'en 2023 par l'État, le temps de définir les bases légales pour la sortie de la LIAF (Loi sur les Indemnités et les Aides financières), afin de se conformer aux recommandations émises en 2015 par la Cour des Comptes.

Les comptes du Foyer au 31 décembre 2021 montrent un résultat négatif de CHF 203'096,12 après traitement de la part revenant à l'État.

Le résultat 2021 est principalement marqué par une provision concernant une correction dans la répartition des cotisations LPP de CHF 363'785,55.

Le prix de pension journalier de janvier à juillet a été de CHF 235.- et de CHF 234.- pour la période d'août à décembre. (2020 - CHF 234.-).

L'exercice 2021 a été révisé pour la quatrième fois, par la Société Fiduciaire d'Expertise et de Révision SA (SFER). Je tiens à les remercier pour l'agréable collaboration et l'accompagnement dans nos démarches pendant ce temps.

Je voudrais également remercier Madame Nicole Rossy pour sa collaboration et sa disponibilité. Mes vifs remerciements vont aussi à tous les collaborateurs et collaboratrices pour leur disponibilité, l'excellent travail accompli avec efficacité, compétence, gentillesse et bonne humeur tout au long de l'année.

Olivier Meier

Bilan au 31 décembre 2021
(en milliers de francs)

Actif	**2021**	**2020**
Circulant	4'633	4'261
Immobilisé	453	507
Total de l'Actif	**5'086**	**4'768**
Passif	**2021**	**2020**
Capitaux étrangers à court terme	1'819	1'219
Capitaux étrangers à long terme	16	54
Fonds affectés	598	609
	2'433	**1'882**
Capital de l'organisation	2'653	2'886
Total du Passif	**5'086**	**4'768**

Compte de résultat **(en milliers de francs)**	**2021**	**2020**
Total des produits	**8'994**	**8'997**
Charges du personnel	-7'200	-7'196
Autres charges d'exploitation	-1'704	-1'672
Total des charges directes	**-8'903**	**-8'867**
Résultat intermédiaire	**91**	**129**
Résultat des fonds affectés et utilisations des dons	11	-9
Résultat financier	-5	-0
Résultat net hors exploitation	-96	-130
Part à restituer à l'État	68	-29
Résultat net sur exercices antérieurs	-272	127
Résultat de l'exercice après restitution	**-203**	**88**

Version numérique du rapport disponible début août grâce à ce QR code :

Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants - ABA

Direction
Place du Bourg-de-Four 34
1204 Genève
Tél. 022 317 79 19
aba@abage.ch - www.abage.ch

Bibliothèque Braille Romande et livre parlé - BBR

Place du Bourg-de-Four 34
1204 Genève
Tél. 022 317 79 00
bbr@abage.ch

Centre d'Information et de Réadaptation - CIR

Route du Vallon 18
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 10 64
inforea@abage.ch

Centre de Compétences en Accessibilité - CCA

Route du Vallon 20
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 08 41
accessibilite@abage.ch

Foyer du Vallon

EMS pour personnes âgées aveugles ou malvoyantes
Route du Vallon 16
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 305 08 08
emsvallon@abage.ch